REPUBLIQUE FRANÇAISE

Décision de la Commission d appel d offres

Réunion du 4 juillet 2018

Délibération N°18070411

Objet **Achat d'espaces publicitaires et de prestations diverses de communication et de promotion dans le cadre de la manifestation " MONDIAL AIR BALLONS 2019"**

Commission d'Appel d'Offres du 4 juillet 2018

Affaire n° 18S0731
Achat d'espaces publicitaires et de prestations diverses de communication et de promotion dans le cadre de la manifestation « MONDIAL AIR BALLONS 2019 »

Marché passé selon la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence prévue à l'article 30-I-3° du Code des Marchés Publics (décret n°2016-360 du 25/03/2016)

CONTEXTE

Caractéristiques de la consultation

Deuxième rassemblement mondial de montgolfières après celui d'Albuquerque (Etats Unis), la manifestation "MONDIAL AIR BALLONS 2019" **qui fera pour la première fois l'objet d'un naming « Grand Est »** se tiendra du 26 juillet 2019 au 04 août 2019 à Chambley Planet'Air.

Année emblématique s'il en est, 2019 constitue **le 30ème anniversaire** de cet événement populaire, familial et gratuit, et les **10 ans de la remise en service de l'aérodrome**.

Plus de 1000 montgolfières et plusieurs centaines de milliers de spectateurs participent à cette manifestation (obtention de l'homologation du record du monde auprès du Guiness des Records).

Evénement du Grand Est ayant le plus fort écho médiatique (7 000 médias français et étrangers) et populaire, communiquer en amont, pendant et en aval du MAB 2019 représente une réelle opportunité pour la Région Grand Est en lui permettant d'accroître sa notoriété auprès du grand public.

Il s'agit ainsi de permettre à la Région de mettre en œuvre un partenariat avec l'Association « Les Portes du Ciel » afin d'être **le partenaire officiel de la manifestation et de mettre en œuvre sur le site de de l'aérodrome de Chambley Gran Est des opérations de relations publiques, en vue de valoriser l'image de l'institution** auprès du public et de développer sa notoriété nationale et internationale et son attractivité touristique.

Caractéristiques de la consultation

La promotion de la phase préparatoire sera engagée en 2018 (l'événement nécessitant des mois de travail en amont de la manifestation) et les opérations de communication ci-après seront notamment mises en œuvre :

- Exclusivité de l'appellation « MONDIAL AIR BALLONS 2019 » pour la Région avec naming « GRAND EST »,
- Reconduction du bloc-marque identitaire associant le nom de l'événement avec le logo de la Région, la mention partenaire principal et le site Internet de la Région,
- Homologation du nouveau record du monde auprès du Guiness des Records en vue de conforter la suprématie du LMAB et de cultiver son audience internationale,
- Développement du site Internet (avec un lien sur celui de Chambley et de la Région),
- Gestion de la page Facebook et des réseaux sociaux,
- Lancement du concours « Passeport pour l'aventure » auprès des "lycéen(ne)s et apprenti(e)s des 10 départements et de la Grande Région",
- Relations presse auprès de 7 000 médias français et étrangers,
- Prospection auprès de 12 000 pilotes dans 70 pays,
- Démarchage nationale – entreprises, syndicats, relais d'opinion, tours opérateurs,…

Parmi les nouveautés, l'amplification de la campagne promotionnelle associant l'image du Grand Est, l'amélioration de l'information et le fléchage sur le site et aux abords.

CONTEXTE

Justification du recours à la procédure négociée

Peuvent être négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable les marchés publics qui ne peuvent être confiés qu'à un opérateur économique déterminé notamment pour des raisons techniques ou tenant à la protection de droits d'exclusivité (article 30-I-3° du Code des Marchés Publics).

Eu égard aux droits que détient l'Association « Les Portes du Ciel » via le créateur et propriétaire du concept et de la marque (Monsieur Philippe Buron Pilâtre) sur cette manifestation et à ses spécificités tant en termes d'ampleur que de retombées médiatiques, seul ce prestataire peut se voir confier les prestations objets du marché.

En conséquence, seule l'Association « Les Portes du Ciel » est en mesure de répondre aux besoins de la Région.

Caractéristiques essentielles du marché

Le marché a pour objet la réalisation d'une opération de relations publiques et de promotion de l'Institution Régionale dans le cadre de l'organisation de la manifestation "MONDIAL AIR BALLONS 2019« (avec naming Grand Est) à travers l'acquisition d'espaces publicitaires et de diverses prestations de communication et de promotion.

Marché conclu à prix global et forfaitaire pour un montant total de 800.000 € TTC.

La durée du marché court à compter de sa notification au titulaire jusqu'à la remise du bilan médiatique et financier de la manifestation soit au plus tard le 31 décembre 2019.

Caractéristiques essentielles du marché

La négociation a porté principalement sur l'étendue des prestations en plus du titre de *partenaire officiel* (conféré à la Région) :

- prestations de communication et de promotion ;
- fourniture d'espaces publicitaires sur différents supports propres à la manifestation ;
- site Internet, programme ;
- aménagement d'espaces réservés, organisation de baptêmes de l'air ; maintien de la gratuité pour le grand public,
- amélioration de l'information et du fléchage sur le site et aux abords….

PROPOSITION

Offre retenue

Il est proposé à la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché à l'association « Les Portes du Ciel » pour un montant de 800.000,00 € TTC.

Région **Grand Est**

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho
CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

Maison de la Région · Place Gabriel Hocquard
CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

www.alsacechampagneardennelorraine.eu